

LE GRAND FIGEAC

PRINTEMPS 2024

www.grand-figeac.fr

PARCOURS « UNE CARTE, UN VILLAGE »

Partez à la découverte des villages du Grand-Figeac

TOURISME

C'est la saison des randonnées !

ENVIRONNEMENT/CLIMAT

Éclairage public : une maîtrise de la consommation nécessaire

SANTÉ

Le Grand-Figeac accueille une Infirmière en Pratique Avancée

CULTURE

**« Le souci des Autres »
Restitution de la résidence
de territoire 2023/2024**

MOBILITÉ

Adoptez le Transport À la Demande

VOTRE PUBLICITÉ ICI



en Une : Parcours "Une Carte, un Village" à Camboulit.
© L.Berton / OT Grand-Figeac

Une publication éditée
par le Grand-Figeac

Directeur de la publication
Vincent Labarthe

Rédaction/Photos
Grand-Figeac

Publicité
Ouest Expansion
Tél. : 07 72 25 09 98

Conception / Maquette
MCV Communication

Impression
Maugein Imprimeurs Corrèze

Dépôt légal : mars 2024

Ce numéro a été tiré à 25 680 ex.
Imprimé sur papier PEFC
(PEFC / 10-31-3162).



Grand-Figeac
2 rue Germain Petitjean
46100 Figeac
Tél. : 05 65 11 22 76
secretariat.general@grand-figeac.fr
www.grand-figeac.fr

Rejoignez-nous sur Facebook
@GrandFigeac

Marchés publics consultables sur
www.grand-figeac.fr

Les bureaux sont ouverts au
public du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30
et de 14h00 à 17h30



Un printemps pour prendre soin

En ce début de printemps, il est toujours plaisant de suivre le cycle des saisons et le renouveau que cette période porte en elle. L'environnement est l'écrin de notre territoire, un atout à préserver, une naturalité qui contribue à sa réussite aux côtés de l'économie, du patrimoine, de la culture. Il est donc essentiel de la valoriser, d'en prendre soin autant que de ses habitants.

En ces temps troublés sur le plan international, où certains de nos concitoyens doutent, souffrent, rencontrent des difficultés, le territoire et ses acteurs doivent être des repères et apporter des réponses.

C'est ce à quoi je m'attache avec l'ensemble des Conseillers Communautaires du Grand-Figeac : « prendre soin » c'est le fil rouge de notre saison culturelle 2023-2024.

« Prendre soin », c'est apporter à chacun une solution de santé de proximité malgré la tension qui se fait sentir partout en France.

« Prendre soin », c'est rendre accessible la culture à tous, c'est favoriser le tourisme pour tous, en proposant des médiathèques et des chemins de randonnées dotés de parcours ludiques à la portée de tous les habitants et visiteurs.

« Prendre soin », c'est bien sûr poursuivre l'engagement de développement durablement de ce territoire en investissant dans des zones d'activités et des espaces publics plus durables, dans la rénovation énergétique de l'éclairage public comme de l'habitat.

« Prendre soin », c'est enfin veiller à notre jeunesse, de l'éveil des plus petits à l'épanouissement et l'engagement solidaire des plus grands.

Ce sont autant d'actions que mène chaque jour, pour vous, votre Communauté de Communes.

Vincent LABARTHE
Président du Grand-Figeac

SOMMAIRE

PRINTEMPS 2024

ENVIRONNEMENT/CLIMAT - DÉVELOPPEMENT /4

Plan de maîtrise de l'énergie du Grand-Figeac /4
Quartier commercial du Couquet /4

TOURISME /5

Randonnée pédestre au Grand-Figeac /5
« Une carte, un village » /5

SANTÉ /6

Centre de Santé du Grand-Figeac /6
Dispositif « patients en déshérence » Grand-Figeac /7

URBANISME/HABITAT/AMÉNAGEMENT /8

PLUi Grand-Figeac /8
Amélioration de l'habitat /9
« Cœurs de villes et villages » /9
Transport À la Demande - TAD /10

ENFANCE / JEUNESSE /12

Crèche halte-garderie « Les petits loups » à Figeac /12
« Expo kids » à Capdenac-Gare /12
Espace Jeunes intercommunal : Dispositif « sac ados » /13
Espace Jeunes intercommunal : Séjour écocitoyen /13

CULTURE /14

Médiathèques du Grand-Figeac, le réseau s'engage pour la planète ! /14
Le cinéma et vous ! /14
« L'assemblée du souci des autres » /15

NOUVEAUX AGENTS /16

Sylvain BOURRIER /16
Typhaine LELOUP /16

TRIBUNE /17

Tribune libre /17
Libre expression des élus minoritaires /18

Aides aux clubs sportifs /18



La présence de cette pastille **Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)** vous indique que l'article présente une action contribuant aux objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial du Grand-Figeac. À retrouver sur www.grand-figeac.fr.

PLAN DE MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE DU GRAND-FIGEAC



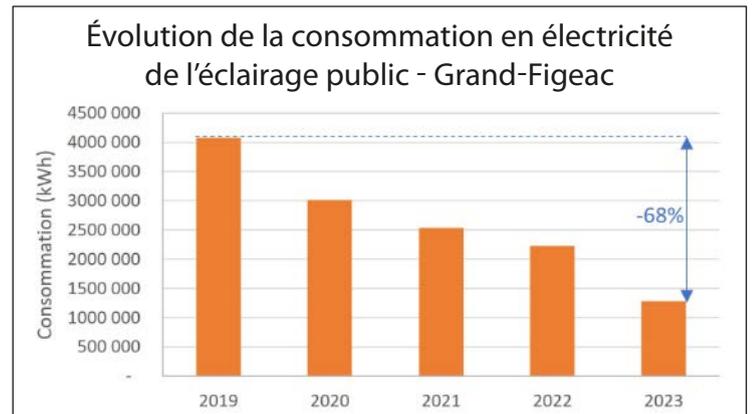
Focus sur l'éclairage public

Le Grand-Figeac a été précurseur pour améliorer l'efficacité énergétique de ses équipements et s'est engagé dès 2017 dans des opérations ambitieuses de réduction de consommation de l'éclairage public.

Ces actions regroupent **la mise aux normes de l'ensemble des armoires électriques, la mise en place progressive de luminaires LED** et plus récemment **l'adoption par de nombreuses Communes de l'extinction nocturne**. Ce sont actuellement environ **4100 points lumineux qui ont été équipés de LED**, et une nouvelle tranche de travaux pour les 5000 luminaires restants est prévue pour les années à venir afin d'avoir, à terme, un parc entièrement rénové.

L'effet de la **mise en place progressive de luminaires LED** est visible avec **une diminution de la consommation chaque année**, et **l'adoption massive de l'extinction nocturne fin 2022** a engendré une nouvelle baisse importante de la consommation. **La consommation annuelle a baissé au total de 68% entre 2019 et 2023**, soit une économie de 2,8 Gwh, ce qui représente la consommation électrique annuelle de 1300 personnes, chauffage compris.

La baisse constatée au niveau de la consommation se vérifie également sur les factures. Elle est toutefois moins importante, car compensée par l'augmentation du coût de l'électricité, en particulier sur 2023. **La facture totale a été divisée par deux entre 2019 et 2023**, passant d'environ 620 000 € en 2019 à 320 000 € en 2023.



Si aucune action n'avait été mise en place pour réduire les consommations, la facture aurait été bien plus importante qu'actuellement. En cumulé sur les 4 dernières années, **la dépense évitée est ainsi estimée à plus de 1,2 million d'€, dont plus de 700 000 € rien que pour 2023.**

Cette opération s'inscrit dans l'action 1-2-4 : « Améliorer l'efficacité des équipements d'éclairage public » du Plan Climat Air Énergie Territorial - PCAET du Grand-Figeac et dans le cadre de la mission CEP : Conseil en Énergie Partagé.

*Contact : Direction du Développement – Service Transition Énergétique
Tél. : 05 65 11 47 51 – planclimat@grand-figeac.fr*

QUARTIER COMMERCIAL DU COUQUET

Un projet global d'aménagement et de sécurisation



La stratégie de développement économique du Grand-Figeac vise à valoriser l'ensemble de son territoire en s'appuyant sur le maillage de ses 20 zones d'activités économiques. C'est pourquoi cette opération s'inscrit en complémentarité des autres projets portés par l'intercommunalité, tels que l'extension de la zone d'activités Coupille à Livernon ou encore le projet expérimental et novateur de « NatureLab by Quercypôle » à Cambes.

Regroupant 34 entreprises pour un total de 340 emplois, le quartier commercial du Couquet à Capdenac-Le-Haut bénéficie d'un **positionnement stratégique** en bordure de la route départementale D840 et forme un corridor commercial qui constitue une porte d'entrée sur le territoire.

Ainsi, le Grand-Figeac porte une approche globale sur l'organisation et l'évolution du site, avec la conduite de phases de travaux

successives réparties sur la période 2024-2026. **Les différents aménagements prévus permettront de répondre aux enjeux de :**

- **sécurisation des usagers**, en rationalisant la circulation tout en intégrant les autres mobilités (arrêts de bus, cheminements vélos et piétons),
- **renaturation du site**, en réalisant des aménagements prenant en compte l'aspect paysager (espaces verts et mobilier urbain),
- **requalification de la voirie interne existante et des différents réseaux** (pluvial, électrique et télécom).

L'ambition de cette opération est de permettre le maintien des activités et des emplois, tout en autorisant la sécurisation et le développement de cette zone d'activités dans une logique d'équilibre à l'échelle du territoire du Grand-Figeac.

*Contact : Pôle Développement – Service Économie
Tél. : 05 65 11 47 51 - secretariat.developpement@grand-figeac.fr*

RANDONNÉE PÉDESTRE AU GRAND-FIGEAC

En solo ou en famille, profitez de moments d'évasion uniques pour découvrir le territoire

Le temps est revenu de découvrir de nos chemins de randonnée. C'est l'une des meilleures manières de partir à la rencontre des habitants, du patrimoine, de la faune et de la flore locales.

À deux pas de chez vous, vous pouvez profiter de **vous balader sur les circuits communautaires** qui vous emmènent des **berges du Lot à la Vallée du Célé, qui traversent les Causses et serpentent sur les pentes du Ségala**. Vous découvrirez au gré des saisons un univers changeant et varié, qui fera de chaque promenade un rendez-vous unique avec vous-même et avec la richesse d'une terre accueillante.

Vous pouvez partir en famille simplement pour 1h de balade. Vous avez aussi à disposition des **circuits pour les moyens et grands marcheurs**, les vététistes et les cavaliers. **Les départs sont le plus souvent dans les villages.**

Plus de 700 kilomètres sont balisés pour vous permettre de découvrir le Grand-Figeac. Attention de bien suivre le fléchage et les balises jaunes ! **Le**



Grand-Figeac s'occupe du balisage et de la signalétique qui vous indiquent le chemin. Ce sont les Communes qui, chaque année, font l'effort de les entretenir pour vous.

Pour bien vous préparer, vous trouverez **le tracé de tous ces circuits à l'Office de Tourisme du Grand-Figeac** et sur les **Topoguides de Lot Tourisme.**

Sur les chemins, n'oubliez pas vos jumelles ! Au détour d'une caselle, d'un chemin creux, vous apercevrez peut-être quelques rapaces. Et puis vous prendrez un petit casse-croute assis sur une pierre, au pied d'un arbre, avec une vue imprenable sur des paysages

magnifiquement entretenus par des générations d'agriculteurs et de forestiers. **Ce sont souvent des moments presque uniques**, qui réjouiront vos yeux, **que vous partagerez en famille ou entre amis**, à moins que vous ne préfériez **marcher en solitaire...**

Alors ressourcez-vous en Grand-Figeac, vous avez **plus de 60 circuits balisés à découvrir !**

Pour en savoir plus : www.grand-figeac.fr

Contact :

Pôle Développement – Service Tourisme

Tél. : 05 65 11 47 51

secretariat.developpement@grand-figeac.fr

« UNE CARTE, UN VILLAGE »

Découvrez de manière ludique et originale 7 villages du Grand-Figeac



Seul ou en famille, découvrez de façon originale et inédite 7 villages du Grand-Figeac. À l'aide d'une carte et d'images, suivez le circuit pour trouver les lettres mystères. Cette balade vous emmènera sur les lieux incontournables d'Anglars, Aynac, Cambes, Camboulit, Espédaillac, Fons et Saint-Sulpice.

Comment ça marche ?

Vous disposez des éléments suivants :

- Une carte d'orientation avec des emplacements numérotés (de 1 à 17). Ils correspondent aux points clés où les photographies de la deuxième planche ont été prises,
- Une planche photos d'éléments remarquables de la Commune,
- 1 feuille de réponses.

Les objectifs du jeu

Rendez-vous aux endroits numérotés sur la carte par des chiffres (planche 1) et associez la lettre trouvée à la photo correspondante (planche 2).

Votre recherche terminée, il suffira d'encercler la photo « intrus » restante qui ne correspond à aucun des lieux visités lors de votre parcours. Pour agrémenter votre jeu, sont également indiqués les principaux points d'intérêts historiques dans chacune des Communes.

Ces parcours ont été conçus par **l'Office de Tourisme du Grand-Figeac Vallées du Lot et du Célé en partenariat avec le CDCO du Lot (Comité Départemental de Course d'Orientation)**. Ils permettent de partir à la **découverte de Communes du Grand-Figeac ne disposant pas d'un « Parcours des Clés »***. Autre avantage : **ils sont accessibles toute l'année et s'adressent aussi bien aux habitants qu'aux touristes.**

Bonne balade avec les parcours « Une Carte, un Village » !

Informations et contact :

Office de Tourisme du Grand-Figeac Vallées du Lot et du Célé

Tél. : 05 65 34 06 25 www.tourisme-figeac.com

***Parcours des clés :** collection de 10 circuits découverte permettant d'explorer à son rythme les ruelles et les endroits secrets des Villes et des Villages du Pays d'Art et d'Histoire du Grand-Figeac : Assier, Cajarc, Capdenac-le-Haut, Capdenac-Gare, Cardaillac, Faycelles, Figeac, Lacapelle-Marival, Marcilhac sur Célé, Thémines.

Recrutement d'une Infirmière en Pratique Avancée

Depuis le 1er février 2024, Armandine Ejarque a intégré le Centre de Santé (CDS) Grand-Figeac sur le poste d'IPA : Infirmière en Pratique Avancée. Ce recrutement, sur une profession récente, démontre une fois de plus le souhait du Centre de Santé intercommunal d'innover pour répondre au mieux aux besoins en santé de la population du territoire.

DÉFINITION D'UN.E IPA

D'après le Conseil International des infirmières : "L'infirmier.ière en pratique avancée **est un.e infirmier.ère diplômé.e qui a acquis des connaissances théoriques, le savoir-faire aux prises de décisions complexes, de même que les compétences cliniques indispensables à la pratique avancée de sa profession.** Les caractéristiques de cette pratique avancée sont déterminées par le contexte dans lequel l'infirmier.ère sera autorisé.e à exercer."

L'exercice en Pratique Avancée nécessite un minimum de 3 années préalables d'exercice professionnel en tant qu'infirmier.ière Diplômé.e d'État. Ensuite, le professionnel doit effectuer un cursus universitaire, très sélectif, de 2 ans supplémentaires pour obtenir un Diplôme d'État de niveau Master.

LES DOMAINES D'INTERVENTION D'UN.E IPA

La formation IPA peut permettre un accès à un ou plusieurs des 5 domaines d'intervention suivant : **pathologies chroniques stabilisées et poly-pathologies courantes en soins primaires** ; oncologie et hématome-oncologie ; maladie rénale, chronique, dialyse, transplantation rénale ; psychiatrie et santé mentale ; urgences.

L'IPA mention « pathologies chroniques stabilisées » peut prendre en charge des patients atteints d'une des pathologies suivantes :

- ▶ Accident vasculaire cérébral,
- ▶ Artériopathies chroniques,
- ▶ Cardiopathie, maladie coronaire,
- ▶ Diabète de type 1 et diabète de type 2,
- ▶ Insuffisance respiratoire chronique,
- ▶ Maladie d'Alzheimer et autres démences,
- ▶ Maladie de Parkinson,
- ▶ Épilepsie.

LES MISSIONS D'UN.E IPA

L'IPA dispose de **compétences élargies par rapport à celles des infirmiers**, à savoir :

- ▶ Conduire un entretien et effectuer l'examen clinique.
- ▶ Réaliser des actes techniques sans prescription médicale et interpréter les résultats pour les patients dont elle.il assure les suivis.
- ▶ Demander des actes de suivi et de prévention pour les pathologies dont elle.il assure le suivi.
- ▶ Renouveler ou adapter des prescriptions médicales pour les patients dont elle.il assure le suivi.
- ▶ Prescrire pour les patients dont elle.il assure le suivi, des médicaments non soumis à prescription médicale obligatoire, des dispositifs médicaux ou des examens de biologie.

Le Grand-Figeac a fait le choix d'une IPA formée aux « **pathologies chroniques stabilisées** ». Elle peut ainsi, **en relation avec un médecin du Centre de Santé Intercommunal, assurer le suivi de patients atteints d'une ou plusieurs des pathologies citées ci-dessus.**

Il n'y a **pas de prise de rendez-vous possible en direct**. Les patients sont orientés vers l'IPA par un médecin du CDS. Un protocole d'organisation est alors déterminé entre le médecin et l'IPA dans le but de planifier les rendez-vous pour le patient.

Elle a aussi pour mission de **développer des actions de prévention et de promotion santé en lien avec sa mention de formation : « pathologies chroniques stabilisées »**. Elle sera également amenée à **proposer des programmes d'éducation thérapeutique du patient.**

**Portrait d'Armandine EJARQUE**

Infirmière en Pratique Avancée (IPA) - Centre de Santé du Grand-Figeac

Armandine Ejarque exerce ses nouvelles missions, à mi-temps, au Centre de Santé du Grand-Figeac, rattachée à la Direction Enfance, Jeunesse, Affaires Sociales et Santé de la collectivité. Elle a en charge le suivi des patients présentant une ou plusieurs pathologies chroniques stabilisées et sera amenée dans l'exercice de ses fonctions à renouveler, adapter des traitements ou prescrire des examens complémentaires. Armandine Ejarque réalisera également, dans son accompagnement à l'évolution des besoins de santé des patients, des séances d'éducation thérapeutique et de prévention ainsi qu'une surveillance clinique nécessitant une évaluation de l'autonomie, du sommeil, ou de la cognition...

Infirmière depuis 2012, récemment spécialisée IPA, Armandine a choisi d'exercer sa nouvelle profession dans le service public pour les valeurs fondamentales qu'il représente. Elle a décidé de rejoindre l'équipe du Grand-Figeac pour mettre à profit ses nouvelles compétences face aux difficultés sanitaires rencontrées dans le territoire mais aussi pour pérenniser le travail collaboratif engagé, lors de son stage de fin d'étude, au sein du Centre de Santé.

« *La Communauté de Communes du Grand-Figeac est une collectivité très dynamique, agréable, mettant en lumière cette nouvelle profession de santé* ».

DISPOSITIF « PATIENTS EN DÉSHÉRENCE » GRAND-FIGEAC

Une innovation nominée aux Victoires de l'Action Publique de l'Assemblée Nationale



Vincent Labarthe, Président du Grand-Figeac entouré de Yaël Braun-Pivet, Présidente de l'Assemblée Nationale, André Mellinger, Maire de Figeac et Vice-Président du Grand-Figeac, Claude Gendre, Vice-Président de la Commission Santé du Grand-Figeac.

La Communauté de Communes du Grand-Figeac était nominée aux Victoires des Acteurs Publics 2024, dans la catégorie « Services », conjointement avec le Centre Hospitalier et la Ville de Figeac pour l'action « Unité de médecine générale pour les patients en déshérence » créée en avril 2023. Le Président du Grand-Figeac, Vincent Labarthe, le Maire de Figeac et 1er Vice-président du Grand-Figeac en charge de la santé, André Mellinger, ainsi que le Vice-président de la Commission Santé du Grand-Figeac, Claude Gendre, ont fait le déplacement, Mercredi 7 février dernier, pour assister à la cérémonie de remise des prix.

Ce centre de consultation est **accessible aux patients qui n'ont pas ou plus de médecin traitant sur le territoire**. Il fonctionne grâce à des **médecins retraités qui assurent trois demi-journées de consultation par semaine**. Plus d'**un millier de consultations** ont été réalisées depuis le lancement de ce nouveau service.

Détectée par la revue « Acteurs Publics » et l'Assemblée nationale parmi plus de 800 projets (sans candidature à l'initiative du Grand-Figeac), cette action innovante était l'unique portée par une Communauté de Communes sur les 12 nominées de l'année 2024.

Un des plus « petits » projets parmi les différents sélectionnés (des agences de l'eau, des départements, des préfetures...). L'innovation du Grand-Figeac, de la Ville et de l'Hôpital de Figeac n'a pas été lauréate d'un prix mais **a bénéficié d'une mise à l'honneur unique** devant un impressionnant parterre d'acteurs publics, élus et agents...

Saluant cette initiative conjointe, au service des patients sans médecin traitant, **la Présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, a souligné le travail réalisé et le volontarisme des élus et institutions du territoire.**



Prise de RDV uniquement via la page DOCTOLIB du Centre Hospitalier de Figeac, spécialité à choisir « Unité de Médecine Générale » située 27 rue des Maquisards à Figeac.
Créneaux de rendez-vous ouverts une semaine à l'avance.

Contact : **Laura LASCOUT**
Coordinatrice Contrat Local de Santé Grand-Figeac
Tél. : 05 65 11 22 76 - sante@grand-figeac.fr

PLUi GRAND-FIGEAC

Un début d'année dédié au règlement et au zonage

Le début d'année 2024 a permis de traduire réglementairement le projet du Plan Local de l'Urbanisme intercommunal et plus précisément les ambitions d'accueil de la population, des entreprises et des Communes du Grand-Figeac.



CE QU'IL S'EST PASSÉ DEPUIS L'ÉTÉ 2023

Production de 314 secteurs de projets : les Orientations d'Aménagement et de Programmation sectorielles (OAP)

33 : équipements et secteurs économiques

17 : densification des tissus urbanisés

119 : secteurs de projet habitat en extension

Une OAP dite "Grefte" pour tous les secteurs de projets du Grand-Figeac qui concernent la production de 2 à 3 logements. Elle représente **145 secteurs** de projets.

Analyse des 443 activités isolées (étude des Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Limitées -STECAL) : Maintenir l'activité interstitielle du territoire et organiser son développement sont des enjeux majeurs du PLUi du Grand-Figeac.

Rédaction d'une première version de travail de règlement écrit :

1/ Travail en interne du service Autorisations du Droit du Sol

2/ Présentation aux Maires en réunion de secteur

3/ Travail des Conseils Municipaux et échange en janvier 2024.

Une session de travail individuelle

Il s'agissait au mois de janvier de **rencontrer les 92 Communes du territoire** pour présenter ce travail de restitution des ateliers, réalisés avec les élus communaux, de répondre aux questions, mettre à jour certaines informations si nécessaire (changement de destination, constructions neuves, emplacements réservés, projets communaux...), d'effectuer des corrections éventuelles ou revoir des erreurs matérielles et vérifier ensemble les projets d'aménagement des secteurs de projets. Ce moment d'échange était aussi prévu pour finaliser le travail réglementaire avec les élus.

Un règlement écrit « nouvelle mouture »

Pourquoi une forme particulière de règlement écrit ?

- ▶ **Le Grand-Figeac s'est donné pour objectif que le document final soit compréhensible par tous...** pétitionnaires comme élus, le règlement doit être un outil de projet, de possible, et non un outil de gestion de l'interdit.
- ▶ **L'approche du règlement privilégie l'objectif.** Il est nécessaire qu'il y ait un objectif à la règle mise en place et non une obligation de réglementer. Ce règlement marquera donc des points de vigilance.
- ▶ **L'enjeu est, enfin, d'intégrer des spécificités locales** sans complexifier l'écriture du règlement. La règle s'appliquera à tous mais doit s'adapter au contexte, à l'architecture, aux formes urbaines, à la morphologie du territoire propre à chaque entité paysagère.

Les dernières étapes du PLUi, avant l'arrêt en Conseil Communautaire, sont la **finalisation du rapport de justification des choix, des réunions publiques sur le territoire et un échange avec toutes les Personnes Publiques Associées (PPA)** (tel que le définit le code de l'urbanisme). Elles permettront d'ajuster, si besoin, le projet au regard d'enjeux départementaux, régionaux ou nationaux. Le dossier complet sera soumis à enquête publique fin 2024.

Une exposition présentant le projet du PLUi, ouverte à tous, est accessible au siège du Grand-Figeac (hall d'accueil).

**Contact : Direction de l'Aménagement, Urbanisme et Habitat
Service Urbanisme et Planification
Tél. : 05 65 11 47 61 - amenagement.urbanisme@grand-figeac.fr**





AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Un soutien renforcé à la rénovation des logements grâce au programme « Habiter le Grand-Figeac »

Depuis plus de 15 ans, la Communauté de Communes du Grand-Figeac est fortement engagée dans les dispositifs d'amélioration de l'habitat privé.



Depuis 3 ans, elle mène de front **trois ambitieux**

programmes, qui couvrent l'ensemble du territoire : un **PIG (Programme d'Intérêt Général)**, une **OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)** et une **OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain)**. Ces trois programmes sont regroupés sous le nom du programme « Habiter le Grand-Figeac ».

Ces programmes **permettent aux propriétaires occupants ou bailleurs privés, dont le projet respecte certains critères, de bénéficier de subventions pour réaliser des travaux de rénovation**

énergétique, de réhabilitation lourde, ou d'adaptation du logement à la perte d'autonomie.

En 3 ans, 2823 personnes se sont renseignées et 1100 projets ont pu prétendre à des aides dont 639 ont déjà reçu les agréments de subventions.

En tout, pour les 3 programmes, ce sont un peu plus de 7 millions d'euros qui ont été attribués aux habitants du Grand-Figeac par les différents financeurs.

Le Grand-Figeac assure également le financement de l'accompagnement administratif et technique des bénéficiaires pour les démarches à réaliser. Cette mission a été confiée à SOLIHA.

COMMENT SAVOIR SI JE SUIS ÉLIGIBLE AUX AIDES, ET QUEL SERA LEUR MONTANT ?

Chaque situation étant différente, il est nécessaire d'appeler SOLIHA, au **05 32 09 54 80** ou d'envoyer un mail à l'adresse : **habiterlegrandfigeac@solih.fr**.

Un Conseiller Habitat vérifiera votre éligibilité (pensez à vous munir de votre dernier avis d'imposition), et **vous proposera un rendez-vous** avec un Conseiller Technique dans l'une des **13 permanences organisées chaque mois et réparties sur 7 Communes :**

- **Capdenac-Gare**, les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 9h30 à 12h30
- **Latronquière**, les 2^e et 4^e mardis du mois de 9h30 à 12h30
- **Figeac**, tous les jeudis de 9h30 à 12h30
- **Bagnac-sur-Célé**, le 1^{er} jeudi de chaque mois, de 9h30 à 12h30
- **Cajarc**, le 2^e mercredi de chaque mois
- **Lacapelle-Marival**, les 2^e et 4^e jeudis du mois, de 9h30 à 12h30
- **Aynac**, le 3^e mardi de chaque mois

Ce rendez-vous sera suivi d'une visite à domicile afin d'affiner votre projet et vous apporter des conseils techniques.



Les travaux ne doivent pas débuter avant l'accord définitif des financeurs

« CŒURS DE VILLES ET VILLAGES »

Avancement des projets du Grand-Figeac

Plusieurs Communes ont vu leur centre-bourg mis en valeur grâce aux opérations « Cœurs de Villes et Villages » portées par le Grand-Figeac conjointement avec les municipalités concernées. Ces opérations ont pour but d'améliorer le cadre de vie en réaménageant et en sécurisant les espaces publics.

34 opérations achevées et 4 en cours avec des stades différents d'avancement

Les opérations des Communes d'Anglars et de Rueyres en sont au stade de la réalisation des études, deux autres projets, à Espédaillac et Figeac, sont entrés dans la phase de réalisation des travaux. Courant 2024, deux marchés seront publiés dans le but de recruter les équipes de maîtrise d'œuvre pour entamer les études sur les Communes de Larnagol et d'Albiac.

Aménagement des places Carnot et Lacombe à Figeac

Pour le chantier de la Place Carnot, lieu historique du centre-ville de Figeac, entré dans sa deuxième phase en janvier 2024, le pavage du carreau central de la place est en cours. Les travaux de la rue adjacente, Place Louis Lacombe, réalisés afin d'assurer une harmonie architecturale d'ensemble, sont terminés.

Les accès aux commerces sont maintenus et adaptés en fonction de l'avancement du chantier prévu fin juin 2024.

Aménagement d'espaces publics à Espédaillac

La réhabilitation du cœur du Village d'Espédaillac a été amorcée fin d'année 2023. Elle concerne les abords de l'église, une partie de la traverse du Village et la Place Del Sol. La première phase s'achèvera dans le printemps, une nouvelle étape du chantier démarrera à l'automne pour assurer la plantation des espaces verts du projet.



Place Lacombe à Figeac



Travaux à Espédaillac

Contact : Direction Aménagement, Urbanisme et Habitat - Service Habitat et Cadre de Vie
Tél. : 05 65 11 08 08 - amenagement.urbanisme@grandfigeac.fr

TRANSPORT À LA DEMANDE - TAD

Un service de proximité du Grand-Figeac pour tous les habitants du territoire

Le Transport à la Demande est un service de transport collectif, accessible à l'ensemble des habitants du Grand-Figeac. Il est organisé par la Communauté de Communes en partenariat avec la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et son réseau LIO.



Il permet aux personnes de se déplacer **pour effectuer les démarches du « quotidien »** (courses alimentaires, rendez-vous médicaux, Espaces France Services, ...) pour **2€ le trajet soit 4€ l'aller-retour. Le transporteur vient vous chercher devant votre domicile et vous dépose à l'un des points d'arrêt prédéfinis.**

Pour utiliser ce service aux jours et horaires indiqués ci-dessous, il est **obligatoire de réserver son trajet auprès de la centrale de de la Région au 0 805 608 100** (service et appel gratuits).

Les réservations peuvent être effectuées :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00,
- Au plus tard, la veille du déplacement avant 16h00,
- Pour les déplacements du lundi, réservation le vendredi avant 16h00.

Le dépliant du TAD est téléchargeable via le site internet du Grand-Figeac, rubrique « Vivre ici » / « Déplacements » : www.grand-figeac.fr

Contact : Direction de l'Aménagement, Urbanisme et Habitat - Service Habitat, Cadre de Vie
Tél : 05 65 11 08 08 – amenagement.urbanisme@grand-figeac.fr

Ligne Nord

Vous Habitez à : Albiac, Anglars, Aynac, Cardaillac, Espeyroux, Issendolus, Labathude, Lacapelle Marival, Le Bourg, Le Bouyssou, Leyme, Molières, Montet et Bouxal, Rudelle, Ruyres, St Bressou, Ste Colombe, St Maurice en Quercy, Thémimes, Théminettes

VOUS SOUHAITEZ VOUS RENDRE À :	QUEL JOUR ?	HORAIRES		ARRÊTS DESSERVIS
		ARRIVÉE À	DÉPART À	
Lacapelle-Marival	Lundi	9h00	11h00	Parking Maison de santé
	Mercredi	15h00	17h00	
Aynac	Lundi	14h00	16h00	Pôle Santé
Leyme	Mardi	10h00	12h00	Parking Maison de santé
Saint-Céré	Mercredi	9h00	11h00	Place de la République
Gramat	Jeudi	10h00	12h00	Place de la République
Figeac	Jeudi	10h00	12h00	Gare SNCF/Tribunal/Jardin de l'hôpital/Parking ADAR/Foirail
	Vendredi	14h30	16h30	
	Samedi	9h30	11h30	

Ligne Est

Vous Habitez à : Asprière, Bagnac sur Célé, Balaguier D'Olt, Capdenac Gare, Causse et Diège, Cuzac, Felzins, Lentillac St Blaise, Linac, Lunan, Montredon, Prendeignes, St Félix, St Jean Mirabel, St Perdoux, Sonnac, Viazac

VOUS SOUHAITEZ VOUS RENDRE À :	QUEL JOUR ?	HORAIRES		ARRÊTS DESSERVIS
		ARRIVÉE À	DÉPART À	
Figeac	Lundi	10h00	12h00	Gare SNCF/Tribunal/Jardin de l'hôpital/Parking ADAR/Foirail
	Mercredi	14h30	16h30	
	Samedi	9h45	11h45	
Capdenac-Gare	Mardi	14h00	16h00	Gare SNCF/Rue Carnot/Maison de santé
	Vendredi	9h30	11h30	
	Samedi	9h45	11h45	
Bagnac sur Célé	Mercredi	9h00	11h00	Gare SNCF/Foirail

Ligne Centre

Vous Habitez à : Béduer, Cambes, Camboulit, Camburat, Capdenac Le Haut, Faycelles, Figeac*, Fons, Fourmagnac, Lissac et Mouret, Planioles
 * le TAD ne prend pas les usagers de Figeac qui sont desservis par son réseau de bus urbains pour les dessertes internes à la commune de Figeac.

VOUS SOUHAITEZ VOUS RENDRE À :	QUEL JOUR ?	HORAIRES		ARRÊTS DESSERVIS
		ARRIVÉE À	DÉPART À	
Figeac	Lundi	14h30	16h30	Gare SNCF/Tribunal/Jardin de l'hôpital/Parking ADAR/Foirail
	Mercredi	10h00	12h00	
	Samedi	9h30	11h30	
Cardaillac	Mardi	9h30	11h30	Parking Centre de Santé
Capdenac-Gare	Jeudi	9h30	11h30	Gare SNCF/Rue Carnot/Maison de santé

Ligne Nord-Est

Vous Habitez à : Bessonies, Gorses, Labastide du Haut Mont, Latronquière, Laresses, Sabadel Latronquière, St Cirgues, St Hilaire, St Médard Nicourby, Sénailac Latronquière, Terrou

VOUS SOUHAITEZ VOUS RENDRE À :	QUEL JOUR ?	HORAIRES		ARRÊTS DESSERVIS
		ARRIVÉE À	DÉPART À	
Latronquière	Lundi	10h00	12h00	Maison de santé/place du marché/ Centre Bourg (huit à huit)
	Vendredi	10h00	12h00	
Saint-Céré	Mercredi	9h00	11h00	Place de la République
Mauers	Jeudi	10h00	12h00	Mairie
Lacapelle-Marival	Jeudi	13h30	15h30	Parking Maison de santé
	Mercredi	14h30	16h30	
Figeac	Vendredi	14h30	16h30	Gare SNCF/Tribunal/Jardin de l'hôpital/Parking ADAR/Foirail
	Samedi	9h00	11h00	

Ligne Ouest

Vous Habitez à : Assier, Boussac, Brengues, Corn, Durbans, Espagnac St Eulalie, Espédaillac, Flaujac Gare, Grèzes, Issepts, Livernon, Quissac en Quercy, Reilhac, Reyrevignes, St Simon, Sonac

VOUS SOUHAITEZ VOUS RENDRE À :	QUEL JOUR ?	HORAIRES		ARRÊTS DESSERVIS
		ARRIVÉE À	DÉPART À	
Assier	Lundi	9h00	11h00	Gare SNCF/Maison de Santé
	Vendredi	14h00	16h00	
Figeac	Mardi	14h30	16h30	Gare SNCF/Tribunal/Jardin de l'hôpital/Parking ADAR/Foirail
	Vendredi	10h00	12h00	
	Samedi	10h00	12h00	
Livernon	Mercredi	9h30	11h30	Cabinet Médical/Centre Bourg
	Vendredi	14h00	16h00	
Lacapelle-Marival	Lundi	9h00	11h00	Parking Maison de santé
Gramat	Jeudi	10h00	12h00	Place de la République

Ligne Sud

Vous Habitez à : Cadrieur, Cajarc, Calvignac, Carayac, Frontenac, Gréalou, Larnagol, Larroque Toirac, Marcilhac sur Célé, Montbrun, Puyjourdes, St Chels, St Jean de Laur, St Pierre Toirac, St Sulpice, Salvagnac Cajarc, Sauliac sur Célé

VOUS SOUHAITEZ VOUS RENDRE À :	QUEL JOUR ?	HORAIRES		ARRÊTS DESSERVIS
		ARRIVÉE À	DÉPART À	
Figeac	Lundi	14h30	16h30	Gare SNCF/Tribunal/Jardin de l'hôpital/Parking ADAR/Foirail
	Jeudi	10h00	12h00	
	Samedi	9h30	11h30	
Cajarc	Mardi	10h00	12h00	Centre Bourg/Stade/Desserte Lio
	Samedi	14h30	16h30	
Capdenac-Gare	Samedi	9h30	11h30	Gare SNCF/Rue Carnot/Maison de santé

VOTRE PUBLICITÉ ICI

CRÈCHE HALTE-GARDERIE « LES PETITS LOUPS » À FIGEAC

Lecture et musique au programme pour l'éveil du tout-petit

Depuis la rentrée 2023-2024, l'équipe de la crèche halte-garderie de Figeac « Les Petits Loups » programme des activités d'éveil à la lecture et à la musique avec les interventions de l'association « Lire à Figeac » et Dorian Robineau de la Compagnie « La Famille Vicenti ». Des moments indispensables dont les tout-petits sont friands !

Créée en 1989 pour la manifestation « Fête du Livre », l'association « Lire à Figeac » a depuis élargi son champ d'action initialement dédié à la promotion dans le figeacois de la lecture et de l'utilisation de ces supports. Elle vise désormais à sensibiliser des publics toujours plus variés en partenariat avec les services culturels du Grand-Figeac, les librairies et les autres associations de la Ville de Figeac.

Menée par un groupe de bénévoles, l'association intervient depuis plusieurs années, tous les mardis matin, au sein de la crèche halte-garderie de Figeac pour des lectures partagées favorisant l'acquisition du langage et le développement des capacités cognitives et émotionnelles. En apprenant à ouvrir un livre, les tout-petits découvrent les images, tournent les pages, apprennent les couleurs et accèdent à l'imaginaire. Une musicalité du récit participant à leur éveil et complémentaire aux interventions de Dorian Robineau, artiste et comédien, qui propose un jeudi sur deux des séances (sauf pendant les vacances scolaires) de découverte à la musique et aux instruments. Depuis janvier 2022, son approche des plus jeunes, sa facilité à créer une atmosphère de confiance et à instaurer une relation immédiate procurent des moments de pur bonheur et de détente aux enfants très réceptifs à cette formule d'éveil. Cette activité permet de construire un lien privilégié et une vraie interaction avec le comédien.



Séance de lecture



Activité découverte à la musique

Depuis leur mise en place par l'équipe de la structure du Grand-Figeac, ces deux interventions rencontrent un réel succès, participent au développement des enfants et leur éveil à la vie.

Contact : Crèche Halte-Garderie « Les petits loups »
Tél. : 05 65 34 24 26
creche-haltegarderie@grand-figeac.fr

« EXPO KIDS » À CAPDENAC-GARE

Le sport à l'honneur pour cette édition 2024

L'exposition « Expo Kids » créée en 1998 et organisée par « Courants d'Art » a pour objectif de solliciter la créativité artistique, selon un thème renouvelé chaque année, des enfants des établissements scolaires de Capdenac-Gare dont les tout-petits de la crèche et du Relais Petite Enfance du Grand-Figeac. Il s'agissait de la 27^e édition.



exposition des œuvres des enfants

Sur le thème du sport en cette année olympique 2024 et en clin d'œil à « Terre de Jeux », les enfants ont réalisé plusieurs œuvres, dans le domaine des arts plastiques, exposées à Capdenac-Gare dans le hall du Cinéma Atmosphère, du 8 février au 11 mars, puis au Loft de l'association « Courants d'Art », du 15 mars au 24 avril. Organisé jeudi 8 février, le vernissage a rencontré, comme à son habitude, un vif succès, suscitant l'intérêt et la curiosité de la découverte du travail des enfants, depuis de longues semaines, par les parents et les visiteurs venus nombreux.

Les bambins de la crèche intercommunale et du Relais Petite Enfance ont visité l'exposition, mardi 5 mars, heureux de montrer leurs talents d'artistes. Ils ont pu admirer leurs réalisations mises en lumière parmi les œuvres des enfants des écoles de la Commune. Ces structures petite enfance du Grand-Figeac, avec également le concours du Relais Petite Enfance du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), s'investissent depuis plusieurs années pour ce projet, dans lequel les enfants sont sensibilisés à l'art, favorisant ainsi leur éveil et leur créativité à l'univers culturel.

Contacts : Crèche « La Farand'Olt » à Capdenac-Gare
Tél. : 05 65 63 37 87 - espacepetiteenfance@grand-figeac.fr
Relais Petite Enfance
Tél. : 05 65 43 59 07 - repcapdenac@grand-figeac.fr

ESPACE JEUNES DU GRAND-FIGEAC DISPOSITIF « SAC ADOS »

Préparez votre premier départ en vacances en autonomie !

L'Espace Jeunes Intercommunal du Grand-Figeac vous propose de bénéficier de l'opération "Sac Ados". Ce dispositif permet d'encourager les premiers départs en vacances en autonomie des jeunes du territoire âgés de 16 à 25 ans, de favoriser leur mobilité et l'acquisition de nouvelles compétences.



Opération "Sac Ados 2023"

Avec l'accompagnement d'un animateur de l'Espace Jeunes de Figeac, les jeunes préparent ensemble leur projet de voyage en France. Ils en définissent le lieu, le budget, organisent les réservations, choisissent le moyen de s'y rendre. Une fois prêt, leur dossier est examiné par l'association « Vacances Ouvertes » qui attribue ensuite à chaque jeune les fameux « Sac Ados ».

Il s'agit d'un véritable sac de voyage contenant 130 € sous forme de Chèques-Vacances, une carte d'assistance rapatriement et d'un kit de prévention Santé (trousse de secours, préservatifs, documentation, plaquette informative sur les gestes de premiers secours...).

Chaque année, une dizaine de jeunes programment ainsi leurs vacances entre amis dans un cadre autonome et sécurisant pour les familles. Autant de souvenirs et d'expériences qui les feront « grandir ».

Pour bénéficier de ce premier départ en vacances entre amis, rendez-vous directement à l'Espace Jeunes Intercommunal de Figeac ou contactez directement l'équipe par mail : figeac.espacejeunes@grand-figeac.fr.

Le dispositif « Sac Ados » est financé conjointement par la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et la CAF du Lot, il est porté par l'Association « Vacances Ouvertes » et accompagné localement par l'Espace Jeunes du Grand-Figeac.

SÉJOUR ÉCOCITOYEN

Apprendre à vivre ensemble et s'engager pour le territoire



Chaque été, une nouvelle génération de jeunes ados vient relever le défi du séjour écocitoyen de l'Espace Jeunes du Grand-Figeac : naviguer sur le Célé sur près de 50 km, en canoë, tout en collectant les déchets venus dénaturer la rivière.

L'année 2024 ne fera donc pas exception, du 4 au 11 juillet, 14 jeunes sont attendus pour vivre ensemble l'aventure. Au cours du séjour, en récompense de leur engagement écocitoyen, des activités de loisirs et de pleine nature viendront pimenter la vie quotidienne.

Porté conjointement par le Syndicat Mixte Célé Lot Médian, l'Office Intercommunal des Sports et l'Espace Jeunes Intercommunal de Figeac, il est ouvert à tous les jeunes âgés de 14 à 18 ans du territoire.

Volontairement accessible, l'inscription est fixée à 80 euros, hébergement, repas et activités compris. Le séjour écocitoyen dont l'utilité environnementale n'est plus à démontrer, répond ainsi au besoin d'engagement des jeunes générations tout en offrant l'esprit de convivialité et d'amitié indispensable aux vacances réussies !

Informations et contact :
Espace Jeunes Intercommunal de Figeac
Tél. : 05 65 11 09 43
figeac.espacejeunes@grand-figeac.fr



Séjour écocitoyen 2023



Séjour écocitoyen 2023

MÉDIATHÈQUES DU GRAND-FIGEAC LE RÉSEAU S'ENGAGE POUR LA PLANÈTE !

Les médiathèques du Grand-Figeac, conscientes des enjeux et questionnements environnementaux, repensent l'ensemble de leurs activités pour aller vers une médiathèque plus durable. La plastification des livres est une des pratiques professionnelles à forte empreinte carbone.



Le plastique en médiathèque, ça sert à quoi ?

En médiathèque, les ouvrages sont prêtés, lus et manipulés souvent. Les documents sont donc "équipés", c'est-à-dire qu'ils sont couverts avec un film plastique protecteur et munis d'une charnière intérieure renforcée. L'équipement permet une durée de vie plus longue des livres.

Et si l'on tentait d'utiliser moins de plastique ?

En allégeant l'équipement, l'usage du plastique est réduit ! La pose d'une simple charnière limite l'impact environnemental des médiathèques tout en assurant une bonne conservation des collections. Ce sont la qualité et la solidité de la couverture et le nombre de prêts d'un ouvrage qui servent de critères pour réduire l'usage du plastique.

"Moins de plastique, c'est fantastique !"

Vous retrouverez ce logo sur les livres non couverts. En prenant bien soin de ces ouvrages, vous contribuez à ce que perdure ce changement de pratique !

Contact : Astrolabe Grand-Figeac

Tél. : 05 65 34 24 78 – astrolabe@grand-figeac.fr



LE CINÉMA ET VOUS !

Participez à la grande enquête du Grand-Figeac sur vos habitudes et vos attentes en matière de cinéma

L'Astrolabe - les services culturels du Grand-Figeac proposent, depuis début Janvier, à tous les visiteurs des salles obscures des cinémas Charles Boyer à Figeac et Atmosphère à Capdenac-Gare de contribuer à l'amélioration du service proposé en participant à une enquête.

Le Grand-Figeac assure la gestion et l'animation de ces deux salles de cinéma. Ces établissements sont classés « Art et Essai » et bénéficient des labels « Jeune public » et « Recherche & découverte ». En 2023, le public Grand-Figeacois a confirmé son retour dans les salles de cinéma avec près de 45 000 entrées. Pour accompagner ce renouveau et cette dynamique, une enquête est proposée à tous jusqu'au 13 mai pour mieux comprendre les pratiques et les attentes de chacun.

Les résultats de ce sondage permettront au Grand-Figeac de collecter des informations essentielles sur les usages en matière de cinéma et contribueront à proposer une meilleure adaptation de l'offre ainsi qu'une amélioration du service proposé.

Pour nous donner votre avis, rendez-vous sur le site du Grand-Figeac : www.grand-figeac.fr.

Contact : Astrolabe Grand-Figeac - Tél. : 05 65 34 24 78 – astrolabe@grand-figeac.fr

« L'ASSEMBLÉE DU SOUCI DES AUTRES »

Résidence de Territoire – Médiation artistique et culturelle

Dans le cadre du dispositif « Résidence de Territoire » soutenu par la DRAC Occitanie, l'Astrolabe – les services culturels du Grand-Figeac ont accueilli cette année une équipe lauréate composée des designers-plasticiennes Jade Herbert et Solène Chartier.

Le mercredi 14 février dernier, ce sont plus de 150 habitants de Cajarc et des environs, tous horizons confondus, des personnes âgées de Lot Aide à Domicile, en passant par les écoliers de Gréalou, aux résidents du Centre d'Hébergement d'Urgence de Cajarc, sans oublier les équipes encadrantes des différentes structures, qui ont pris part joyeusement à la restitution finale du projet de résidence de Jade Herbert et Solène Chartier.

L'occasion pour chacun de découvrir les productions artistiques créées, de déguster une traditionnelle « mique » lotoise et surtout d'échanger en toute convivialité !

En effet, Jade Herbert et Solène Chartier, designers-plasticiennes de formation, accueillies dans le cadre des Résidences de Territoire, par l'Astrolabe Grand-Figeac avec le soutien de la DRAC Occitanie, ont posé leurs valises au creux de l'automne en novembre 2023, dans les environs de Cajarc, pour mener un projet artistique collaboratif.

Animées par le souhait d'explorer la question du soin, de l'attention portée aux autres et les liens de solidarité existants à l'échelle du territoire, Jade et Solène ont imaginé la création d'un groupe d'entraide extraordinaire nommé : « L'Assemblée du souci des autres ».

Une première phase en immersion pour rencontrer les habitants et collecter des témoignages intimes, avec des permanences à La Locollective, à la Maison des Arts Georges et Claude Pompidou, à la médiathèque Françoise-Sagan, ou encore auprès de personnes isolées, avec les professionnelles de Lot Aide à Domicile.

Une seconde phase créative pour imaginer et créer des objets et espaces, symbolisant notre relation aux autres et au monde, avec les élèves de Gréalou, les collégiens du collège Pompidou de Cajarc, les aînés de l'EHPAD* de Bagnac-sur-Célé, les salariés de REGAIN et des habitants lors de chantiers participatifs.

Une troisième phase pour rassembler et faire du lien, avec des rendez-vous « frites » bimensuels et une célébration finale haute en couleurs.

Trois mois plus tard, ce sont plus de 170 heures d'intervention qui ont été menées à l'attention d'environ 500 bénéficiaires, formant ainsi avec brio cette « Assemblée du souci des autres ».

Merci à la Maison des Arts Georges et Claude Pompidou, aux associations La Locollective, Lot Aide à Domicile, REGAIN, la Croix Rouge - Cajarc, Emmaüs - Figeac, à l'EHPAD de Bagnac-sur-Célé, au collège de Cajarc, à l'école de Gréalou, à la Commune de Cajarc, au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale de Cajarc, au Centre d'Enseignement Artistique Arts et Scène de Cajarc, au club Les Cousettes de Faycelles, au club Les Tricoteuses de Limognes-en-Quercy et aux habitants du Grand-Figeac pour leur participation active au projet.

Contact : Direction des Affaires Culturelles du Grand-Figeac
Tél. : 05 65 34 24 78 – affairesculturelles@grand-figeac.fr

* Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes



Création d'objets au collège Pompidou de Cajarc

© L.Vachal / Astrolabe Grand-Figeac



Création textile à l'EHPAD de Bagnac-sur-Célé

© J.Herbert et S.Chartier / Collectif millemains

AVANT-PROPOS :

Cette saison, l'Astrolabe Grand-Figeac accompagne un travail artistique sensible sur la thématique du « care », en résonance avec la programmation de spectacles, dont le spectacle Take care de la Cie Totem Récidive, diffusé dernièrement.

Cette notion anglo-saxonne, traduisible par « prendre soin », évoque toutes les relations de bienveillance qui nous lient les uns aux autres. Ainsi, animées par cette philosophie, deux équipes artistiques, le collectif de designers-plasticiennes Millemains et la compagnie de Théâtre Totem Récidive, ont été sélectionnées pour travailler avec les habitants et valoriser les dynamiques d'échange et de partage à l'échelle du territoire.

Des actions de médiation ont été réalisées de septembre 2023 à juin 2024, avec le concours de plusieurs partenaires et à destination des publics seniors, des élèves de primaire, collèges et lycées, des personnes en difficultés sociales et économiques et de tous les citoyens et citoyennes volontaires.

Actuellement, l'école primaire de Gorses participe à la réalisation d'un documentaire-fiction, tandis que les élèves de terminale de la filière sanitaire et social du lycée Jeanne d'Arc s'interrogent par la pratique théâtrale au traitement réservé à notre environnement, à la faune et flore qui le constituent.

À suivre !

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Sylvain BOURRIER,
Responsable secteur routier Nord



Basé au centre technique communautaire de l'antenne de Lacapelle-Marival du Grand-Figeac, Sylvain Bourrier a sous sa responsabilité et collabore quotidiennement avec une équipe composée de 9 agents d'exploitation dont un chef d'équipe. **Il gère l'ensemble du service voirie intercommunal des 20 Communes du secteur nord du Grand-Figeac.** Avec le management quotidien de ses effectifs, ses missions **sont axées principalement sur la gestion technique et financière spécifique au secteur.** Il est amené également à coopérer avec les trois équipes « Voirie » œuvrant sur l'ensemble du territoire routier intercommunal.

Issu de la fonction publique et après 5 années passées dans le secteur privé, Sylvain Bourrier réintègre une collectivité après avoir acquis de nouvelles expériences lui permettant de revenir avec un œil nouveau et une meilleure appréhension du monde du travail dans son ensemble. Il a décidé de mettre à disposition ses compétences au sein du Grand-Figeac, dans le but d'optimiser la dépense publique pour l'intérêt général.

"Après avoir réalisé la première partie de ma carrière publique dans la gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif, je trouve aujourd'hui une nouvelle source de motivation en rejoignant une autre spécialité des Services Techniques, un nouveau chantier en quelque sorte !"



Vous souhaitez rejoindre une collectivité dynamique, qui construit l'avenir du territoire ?

Retrouvez nos offres d'emploi, de stages et de services civiques sur www.grand-figeac.fr

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT, URBANISME ET HABITAT

Typhaine LELOUP,
Chargée de projet Aménagement du Territoire Habitat/Mobilité



Typhaine Leloup a rejoint depuis le 1^{er} mars 2024 le service Habitat Cadre de Vie de la Direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat du Grand-Figeac. Elle avait précédemment occupé un poste d'Instructeur du Droit des Sols au service Urbanisme.

Les missions de son poste, créé par la collectivité au budget 2023 et venant renforcer l'équipe du service, **s'articulent autour de deux compétences de la Communauté de Communes : la Mobilité et l'Habitat.** Elle est en charge de la **mise en œuvre et du suivi des dispositifs de mobilité sur l'ensemble du territoire du Grand-Figeac** avec, dans un premier temps, la gestion du projet de création du transport d'intérêt local. Dans le cadre du volet Habitat, Typhaine Leloup **participera à la réalisation et à la collaboration aux actions du Programme Local de l'Habitat.**

Diplômée en droit des collectivités territoriales, Typhaine Leloup a choisi ce cursus universitaire dans le but de consacrer sa carrière au service public. Candidater en interne pour ce nouveau poste a été l'occasion, pour elle, d'évoluer professionnellement tout en continuant à servir le territoire du Grand-Figeac qui lui est cher.

« J'aime bien l'idée d'utiliser mes compétences pour accompagner des projets d'intérêt général, participer à des actions qui font sens pour moi ».

TRIBUNE LIBRE

Le « tout économique »

Le budget du Grand-Figeac est une photographie de la politique menée.

La situation financière de la collectivité est saine avec une épargne positive (excédent de fonctionnement) et en croissance, un endettement maîtrisé et une politique d'investissement (très) dynamique, centrée sur l'activité économique (25% des 15M d'investissements prévus en 2024), une des nombreuses compétences de la collectivité avec la voirie, la petite enfance, la culture, le sport, ...

Bénéfique d'abord aux entreprises, ce sont majoritairement les ménages qui financent cette politique (impôts directs plus TVA de substitution représentent 60% des ressources de la collectivité). Alors que nous sommes une collectivité « pauvre » (le revenu par habitant et le potentiel fiscal sont inférieurs à la moyenne nationale) la pression fiscale sur les ménages est « forte » (l'effort fiscal est supérieur à la moyenne nationale) avec une hausse de 35% de l'impôt sur le foncier bâti depuis 2019, une taxe GEMAPI depuis 2019 ou encore les hausses en cours de la TEOM.

L'attractivité économique est un moyen au service de la population et non un but en soi, ne l'oublions pas.

Patricia GONTIER
Figeac

Le Grand-Figeac défend l'équilibre du territoire

Cette vision est soutenue par la très grande majorité des élus.

Deux projets portés par le Grand-Figeac ont amélioré les services rendus aux habitants du territoire marivalois.

La piscine de Lacapelle-Marival, superbement rénovée, répond parfaitement au besoin de la population du territoire nord. Ainsi, le Grand-Figeac gère des bassins de natation, au plus près des territoires, qui permettent aux élèves des écoles d'apprendre à nager. C'est bien son rôle de veiller à ce que tous ses habitants soient considérés de la même manière.

Le centre de santé, déployé au départ sur Lacapelle, Aynac et Leyme, s'est rapidement élargi à Latronquière puis à Cardaillac et Capdenac Gare. Cet outil permet de répondre aux besoins des habitants de ces territoires en compensant en partie les départs en retraite de médecins libéraux. Le déficit est financé par le budget communautaire et par toutes les communes du Grand-Figeac au prorata de leur population. Cette solidarité remarquable mérite d'être connue de tous.

Ces deux actions que les communes seules n'auraient pu réaliser, montrent l'intérêt de l'existence du Grand-Figeac au bénéfice de la population.

Pascal Lewicki
Lacapelle-Marival

Démocratie et solidarité

Le Débat d'Orientation Budgétaire pour 2024 illustre le mode de fonctionnement vertical progressivement mis en œuvre au sein du Grand-Figeac.

Absence de discussion lors du conseil communautaire sur le budget prévisionnel : rien concernant les 14 M d'euros d'investissement ou les 2,5% d'augmentation des dépenses de fonctionnement prévus pour 2024 (alors que la loi de finances impose de maintenir leur évolution en deçà de 2%) ou encore sur la trajectoire de hausse de la TEOM de 13,40% en 2022 à 15,93% en 2025.

Aucune affectation budgétaire prévue pour la participation citoyenne (conseil de développement) ou pour financer un véritable projet de territoire pour le Haut Ségala (la préférence étant donnée à la recherche d'un autre porteur de projet).

La hausse du budget social (CIAS) est prévue mais pas chiffrée.

À l'inverse, des choix qui n'ont jamais été débattus sont concrétisés financièrement. C'est le cas du projet « NatureLab by Quercypôle » que les élus communautaires ont découvert dans la presse par la voix du président du Grand-Figeac.

Attention, n'oublions pas de faire vivre la démocratie et la solidarité entre les territoires.

Pascal JANOT
Figeac

Suite au départ de Fausto Araqué (annoncé en début de mandat), le Président Vincent Labarthe a proposé la candidature de Jean-Luc Nayrac à la Vice-Présidence sur l'Eau, l'Assainissement et le Chenil exercée jusque-là par l'ancien maire de Bagnac-sur-Célé. Votée à l'unanimité lors du conseil communautaire du 6 février dernier, elle laissait ainsi vacante la Vice-Présidence sur l'Habitat, l'Aménagement et les politiques contractuelles. C'est ainsi que ma candidature à ce poste a été proposée par notre Président et également votée à l'unanimité par le conseil communautaire du même jour

Je souhaite très sincèrement remercier le Président et le conseil communautaire pour leur confiance à mon égard.

Je veux également remercier chaleureusement Fausto Araqué pour ces années de travail au sein de la communauté et de la ville de Bagnac qui lui tient tant à cœur.

J'apporterai de la continuité au travail déjà entrepris par mon prédécesseur sur cette Vice-Présidence en collaboration étroite avec l'ensemble des services et élus du territoire.

Soyons conscients que ces compétences ont une importance capitale pour l'ensemble des communes du Grand-Figeac et pour l'intérêt direct des habitants.

Maxime HUG
Assier

LIBRE EXPRESSION DES ÉLUS MINORITAIRES

Toujours plus !

Cet avant-dernier budget de la mandature est égal à lui-même. Comme chaque année, il est ainsi marqué par une forte augmentation en matière de dépenses de fonctionnement.

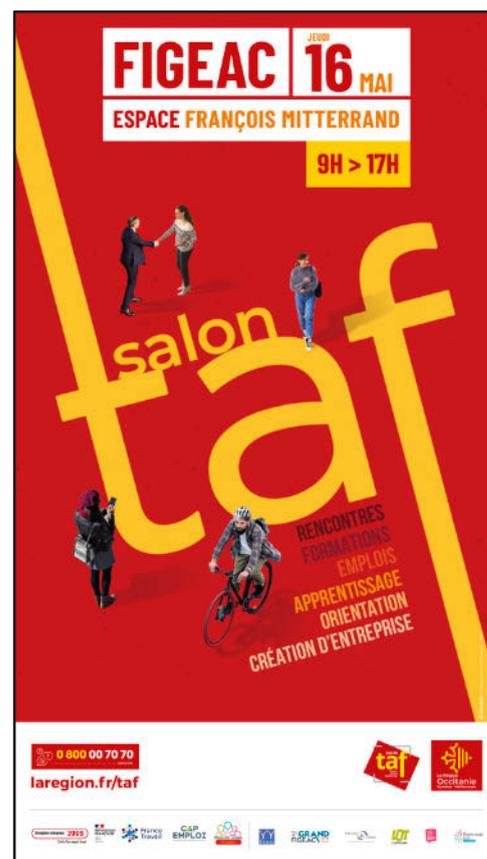
Depuis 2014, plus de 70 agents supplémentaires ont rejoint les effectifs du Grand Figeac.

Nous pourrions nous en réjouir si parallèlement nous avions constaté une baisse des charges en personnels dans les communes du Grand Figeac. C'est ce que l'on appelle mutualiser les postes et les compétences, ce qui permet de réaliser des économies d'échelle et de partager les coûts.

Malheureusement ce n'est pas le cas. La hausse des taux des impôts fonciers est là pour nous le rappeler. Or on ne peut pas systématiquement associer à chaque nouveau projet son lot d'embauches, sans compter que le gouvernement impose désormais que les frais de fonctionnement augmentent moins vite que l'inflation. Quid sur les aides de l'État si nous ne respectons pas ces directives ?

En parlant de maîtrise budgétaire, le vignoble du Grand Figeac représente 100 000 € de plus en deux ans. Dans quelles perspectives ? Pour quel retour sur investissement ? Le temps des choix et de la perspicacité des dépenses est venu.

Philippe BROUQUI, Christine DELESTRE, Philippe LANDREIN
Figeac



DISPOSITIF D'AIDES AUX CLUBS SPORTIFS DU GRAND-FIGEAC



Dans le cadre de sa politique sportive, le Grand-Figeac accompagne les clubs au travers de trois dispositifs d'aides financières :

①

Les subventions dites "ordinaires"

qui constituent un socle d'accompagnement territorial ouvert à tous les clubs

②

Les Contrats d'Objectifs (CO)

pour accompagner, durant une période donnée, les clubs présentant un projet associatif de développement

③

Les subventions exceptionnelles, de rayonnement et événementielles

pour accompagner les clubs dans leurs actions particulières et concourant à la promotion du territoire

Les dépôts, auprès de l'Office Intercommunal des Sports (OIS), des dossiers de demande de subvention **pour les Contrats d'Objectifs** sont en cours **jusqu'au 22 avril 2024**.

RAPPEL DU DISPOSITIF CONTRATS D'OBJECTIFS (C.O)

Ce dispositif a pour but d'avoir un effet levier pour les projets de développement des clubs mais aussi de les accompagner dans leur structuration.

- ▶ **Durée des Contrats d'Objectif** : 3 ans avec une année blanche entre deux contrats pour un même club.
- ▶ **Le montant total d'une aide Contrat d'Objectif sur les 3 ans** est au moins égal à 6 000€. L'aide sera dégressive sur la période d'accompagnement.
- ▶ **Les critères d'attribution et leur pondération** visent à accroître la pratique du sport en faveur du développement des écoles de jeunes sur le territoire communautaire et la pratique handisport.

Dans la mise en œuvre de ces critères, une attention particulière est portée sur le bénévolat technique en matière de sport.

Informations, télécharger le dossier : www.grand-figeac.fr

Contact : Office Intercommunal des Sports - OIS - Tél : 05 65 34 52 54 - coordination.oisgrandfigeac@gmail.com

VOTRE PUBLICITÉ ICI



CLÔTURE DE LA SAISON DE SPECTACLES

MAGNIFIC PICNIC

HAÏDOUTI ORKESTAR

VEN 17 MAI

FIGEAC

19h, Domaine du Surgié



Infos pratiques : Entrée libre et gratuite - Accès aux véhicules déconseillé,

Navette gratuite avec le petit train Lou Fijagol à partir de 18h30 depuis la Place de la Raison.

Retour assuré.

GRAND
FIGEAC terre
d'avenir

T. 05 65 34 24 78 · astrolabe-grand-figeac.fr

À CHACUN SON **ASTROLABE**

Photo : DR

Licences d'entrepreneur de spectacle:
1-L820-9780-1-L820-9783-1-L820-9781-1-L820-9790-1-L820-9859-2-L820-9793-1-L820-9798